

La République du Centre du 9 mars 2010

Loiret Région

Temps fort

Nicolas Sarkozy autorise le retour de Najlae Lhimer

Le président de la République s'est dit prêt, lorsque des droits de la femme, a porté à exécution le mariage. L'annonce de la loi sur le mariage a été faite par le président de la République, Nicolas Sarkozy, lors d'une conférence de presse à l'Élysée.

Le mariage de la femme et du mari, c'est la loi. C'est la loi qui a été votée par le Parlement. C'est la loi qui a été promulguée par le président de la République. C'est la loi qui a été appliquée par les juges.

Le mariage de la femme et du mari, c'est la loi. C'est la loi qui a été votée par le Parlement. C'est la loi qui a été promulguée par le président de la République. C'est la loi qui a été appliquée par les juges.

« Très bonne nouvelle » pour Jean-Pierre Door

Le député Jean-Pierre Door, membre du groupe UMP, a réagi avec satisfaction à l'annonce du mariage de la femme et du mari. Il a déclaré : « C'est une très bonne nouvelle. C'est la loi qui a été votée par le Parlement. C'est la loi qui a été promulguée par le président de la République. C'est la loi qui a été appliquée par les juges. »

« Une injustice »

Le député Jean-Pierre Door, membre du groupe UMP, a réagi avec satisfaction à l'annonce du mariage de la femme et du mari. Il a déclaré : « C'est une très bonne nouvelle. C'est la loi qui a été votée par le Parlement. C'est la loi qui a été promulguée par le président de la République. C'est la loi qui a été appliquée par les juges. »

« Une injustice »

Le député Jean-Pierre Door, membre du groupe UMP, a réagi avec satisfaction à l'annonce du mariage de la femme et du mari. Il a déclaré : « C'est une très bonne nouvelle. C'est la loi qui a été votée par le Parlement. C'est la loi qui a été promulguée par le président de la République. C'est la loi qui a été appliquée par les juges. »